



# COMITE DE QUARTIER FERRY BUFFALO

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION # 9

Mardi 19 septembre 2023

De 18h30 à 21h

Maison des  
Association

### ETAT DES PRESENCES

#### PRESENTS

Mme Annie GLATIGNY, représentante association de quartier.

Mme Chantal BUFFET, Mme Aline HAUGUEL, M. Robert LEROUX, M. Franck MEZERETTE, M. Vincent TAUPENOT, Mme Annick TOURNEFIER et Mme Josianne VINH, membres du Collège des habitants.

Mme Elisabeth ROSSIGNOL, élue et Présidente du Comité de quartier.

Invités : M. Paul-André MOULY, Maire-adjoint aux Mobilités, à la Voirie, au Stationnement et au Partage de l'espace public. M. Jean-Marc LAFONT, Directeur de l'espace Colucci.

Mme Camille GENCO, Directrice de la Démocratie participative, Mme Virginie CANDUSSO, Assistante du Pôle Démocratie participative et M. Williams TESTE, Chargé de projets proximité.

#### EXCUSES

Mme Isabelle PAILLARD, élue et Vice-présidente du Comité de quartier.  
Mme Sabine FRACK, Mme Francine BAPTISTE, Mme Laure MARIA-DUSSEAU-ARQUIN, Mme Agnès GALY, Mme Elise SAVARY de BEAUREGARD, M. Alain MOUTON-LIGER et Mme Muriel VENTEJOL, membres du Collège des habitants.

#### ABSENTS

M. Nicolas TRÜB, représentant des commerçants. Mme Catherine BRESTEAU, représentante des entrepreneurs du quartier.  
M. Jean AHRAN, M. Matthieu LEPRINCE, Mme Dominique BARBARIN, Mme Agnès NICOLAS, M. Thierry ROUAUD, M. Christophe BENNEHARD, M. Loïc BIWAND, M. Philippe CHANTEPERDRIX, M. Louis DODEIGNE, M. Brandon STORDEUR, M. Thierry JOURDAN et Mme Armelle VALDER, membres du Collège des habitants.

### RAPPEL ORDRE DU JOUR

- I. Présentation de la programmation à l'Espace Michel Colucci en présence de Jean-Marc LAFONT, directeur de l'Espace Colucci.
- II. Réflexion sur les remarques formulées par les Montrougiennes et les Montrougiens dans le cadre de la mise en place du Plan de mobilité en présence de Paul-André MOULY, Maire-Adjoint aux Mobilités, à la Voirie, au Stationnement et au Partage de l'espace public.
- III. Retour sur le Grand Oral des Budgets participatifs.
- IV. Compte-rendu des commissions.
- V. Questions / Remarques / Réponses.

Mme Elisabeth ROSSIGNOL rappelle l'ordre du jour et prie l'assistance de bien vouloir excuser l'absence de Mme Isabelle PAILLARD qui est retenue par des obligations professionnelles.

## I. PRESENTATION DE LA PROGRAMMATION A L'ESPACE MICHEL COLUCCI

Rappel : Une consultation a été menée en novembre 2022 auprès de l'ensemble des Montrougiennes et des Montrougiens pour connaître les attentes et les besoins en termes d'animations sociales et culturelles sur la Ville.

Les résultats de cette consultation ont été présentés aux membres des Comités de quartier et ont permis à l'Espace Michel Colucci d'adapter sa programmation.

- Jean-Marc LAFONT, Directeur de l'Espace Colucci, présente la programmation du Centre d'animation sociale et culturelle. ( Power Point en annexe)

### **L'espace Colucci en quelques chiffres c'est :**

- 2400 m<sup>2</sup>.
- 2300 visiteurs par semaine.
- 200 créneaux d'activités allant du baby danse à la gym douce.
- 23000 entrées au Ciné Racine à l'année.
- 5000 entrées de scolaires sur le temps scolaire.
- 350 personnes en cours individuel et 300 supplémentaires en collaboration avec l'association Numérique pour tous.
- 292 jeunes de 18 à 25 ans aidés par la mission locale qui s'est réinstallée dans les locaux de Colucci.
- 14 séances par semaine du samedi au mercredi au Ciné Montrouge avec 3 films différents chaque semaine dont 1 pour enfants.
- des ateliers parentalité pour les petits mais aussi pour les adolescents en difficultés avec leur famille
- aides pour séniors et ateliers jeux de société
- un café des femmes et prévention santé
- des spectacles en complément de l'offre au Beffroi.

### **Questions/Remarques sur le sujet:**

- Est-ce que la salle de cinéma de l'Espace Colucci qui est climatisée ne pourrait pas être proposée comme lieu de rafraîchissement pour le quartier, lors des jours de grosses canicules comme certains lieux sont proposés à Montrouge ? → Réponse : C'est effectivement une piste à étudier.

## II. REFLEXION SUR LES REMARQUES FORMULEES PAR LES MONTRUGIENNES ET MONTRUGIENS DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE DU PLAN MOBILITE

Rappel, ce plan a été élaboré par la Ville grâce :

- aux différentes études menées par le cabinet INGEROP.
- aux résultats des consultations menées auprès des Montrugiennes et Montrugiens.
- aux nombreux échanges avec les Comités de quartier.
- 

Il est entré en vigueur dans chaque quartier cet été (excepté Montrouge Est, compte tenu des travaux en cours).

Pendant 6 mois, la Ville recueille toutes les remarques des habitants grâce à un formulaire dédié sur le site de la Ville. Les Comités de quartier sont invités à réagir aux dysfonctionnements signalés par les habitants afin d'identifier les améliorations souhaitables.

- Monsieur Paul-André MOULY, Maire-Adjoint aux Mobilités, à la Voirie, au Stationnement et au Partage de l'espace public rend compte des remontés des habitants. (Power Point en annexe)

Pour information :

- La partie de piste cyclable au niveau de la place de la Vache Noire, entre les rues d'Arcueil et Marx Dormoy, va être requalifiée en passage piéton. Quant à la piste cyclable, elle sera matérialisée sur la chaussée.
- Une demande au département a été soumise afin de réduire les protections des pieds d'arbre dans l'avenue Marx Dormoy qui gênent la circulation des piétons.
- Concernant les différents arrêts du bus 128, et suite aux retours des riverains (actuellement arrêt au niveau de la Boulangerie angle rues Racine/République, trop loin du magasin Auchan Molière), deux arrêts vont être installés au niveau du Fleuriste Antoine en face du Auchan Molière, et devant le commerce Bureau Vallée angle rues Boileau/République.
- Concernant les demandes de remise en double sens pour certaines rues du quartier, la législation actuelle préconise que la largeur des rues soit de 6,50 mètres sans le stationnement et les trottoirs pour permettre aux véhicules prioritaires de circuler. C'est pour cette raison que toutes les rues ne faisant pas 6,50 mètres de large ont été mises en sens unique.

## III. RETOUR SUR LE GRAND ORAL DES BUDGETS PARTICIPATIFS

La quatrième édition des Budgets Participatifs Montrugiens s'est ouverte le 20 mars 2023. Les porteurs de projet avaient jusqu'au 31 mai 2023 pour déposer leur projet. Durant l'été 2023 les services de la Ville ont analysé la recevabilité et la faisabilité des projets proposés.

Puis le 12 septembre 2023, trois jurys composés de 8 membres maximum de chaque Comité de quartier pouvaient sélectionner 10 projets maximum par quartier lors du grand oral qui seront ensuite soumis au vote des Montrougiens.

### Jury pour le Grand Oral des Budgets Participatifs pour les quartiers Ferry Buffalo et

#### Montrouge Est :

- Mme Elisabeth ROSSIGNOL
- M. Patrice ONDOUA
- M. Jacques MELEDJE
- M. Matthieu LEPRINCE
- M. Brandon STORDEUR
- Mme Josianne VINH
- Mme Agnès NICOLAS
- M. Jean AHRAN
- M. Alain MOUTON-LIGER.
- M. Vincent DELRUE
- M. Jean-Nicolas HELMER

Rappel :

5 projets ont été présentés pour le grand oral concernant les quartiers Ferry-Buffalo et Montrouge Est :

- VOUS AVEZ DIT VELODROME
- DES TOITS VEGETALISES
- TRANSITION ENERGETIQUE
- REDUIRE LES NUISANCES SONORES
- PARKING 2 ROUES

4 projets ont été retenus pour la phase de vote :

- VOUS AVEZ DIT VELODROME
- DES TOITS VEGETALISES
- REDUIRE LES NUISANCES SONORES
- PARKING 2 ROUES

Au total, 11 projets seront soumis au vote durant le mois de novembre :

- AJOUT DE JEUX EXTERIEURS POUR LES 4/6 ANS
- DES TOITS VEGETALISES POUR MONTROUGE
- VEGETALISATION DE LA RUE CAMILLE PELLETAN
- GRAINOTHEQUE
- DES BANCS PUBLICS, BANCS PUBLICS, BANCS PUBLICS ...
- PARC TOSCAN A FOND LA FÊTE
- PARKING 2 ROUES MOTORISES OU NON A MONTROUGE EST
- PARKING SCOOTER ET MOTO
- VOUS AVEZ DIT VELODROME BUFFALO
- DES RADARS SONORES

- PLANCHER DE DANSE

## V. COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS

Le comité de quartier FERRY-BUFFALO est constitué de 4 commissions :

- Commission Nuisances sonores et lumineuses
- Commission Sécurité piétons
- Commission Jardins partagés
- Commission Commerces

Aucun compte rendu n'a été remis au pôle Démocratie Participative

## VI. QUESTIONS / REMARQUES / REPONSES

### Questions posées lors de la 7<sup>e</sup> réunion et réponses apportées (en bleu) :

Tout d'abord, Mme Soumaya OUZZANI, une habitante du quartier souhaiterait pouvoir échanger avec le comité au sujet de la table installée devant le CocciMarket de l'avenue du Fort (pour rappel c'est un projet lauréat des Budgets participatifs). [Un RV mairie est fixé le vendredi 22 septembre](#). Voici la teneur du mail pour avis du comité :

« Je souhaiterais pouvoir échanger avec vous au sujet des nuisances rencontrées le soir du fait de la présence de la table installée avec deux bancs en face du CocciMarket. Depuis plusieurs années, à la période estivale, les nuisances se multiplient puisque des groupes de jeunes plus ou moins marginaux se retrouvent le soir, jusqu'à parfois très tard afin de dîner, boire de l'alcool ou simplement discuter jusqu'à pas d'heures. La présence de cette installation crée de véritables regroupements qui nuisent à la tranquillité du quartier, alors même que l'arrêté municipal en vigueur prohibe les nuisances supérieures à 3db après 22 heures (une conversation à voix normale étant de l'ordre de 15 db). Nous sommes contraints de contacter régulièrement les services de police qui acceptent gentiment de faire des passages mais la situation ne peut pas perdurer. L'installation a considérablement été dégradée et n'apporte franchement pas grand-chose à ce quartier. Pour les étudiants, il est tout à fait possible, si le maintien de cette installation était à tout prix souhaitée de la déplacer dans le parc Jules Ferry dont les horaires sont déterminés ce qui évitera ainsi les regroupements tardifs. Pourriez-vous me transmettre le contact d'un membre du comité afin pouvoir échanger de vive voix ? »

- Questions de M. Franck MEZERETTE :
- Qu'est-il prévu pour la nouvelle réglementation des composteurs au 1 janvier 2024 ?

[Réponse : C'est VSGP qui est en charge de tous les ramassages de déchets. Ils étudient actuellement une solution pérenne pour Montrouge car l'ensemble des copropriétés n'a pas l'espace nécessaire pour accueillir des composteurs](#)

- Pourquoi ne pas étudier une solution pour déposer les emballages en verre sur des axes prioritaires de la ville comme l'avenue Aristide Briand ? Les habitants pourraient marcher une fois par semaine jusqu'à ces bacs de recyclage du verre. Cela éviterait le bruit très matinal dans toute la ville ... cette solution est déjà mise en place dans beaucoup de villes et semble aussi moins coûteuse.

Réponse : Le système actuel est un vrai service rendu aux Montrougiens et qui satisfait la majorité de la population.

- Quelle sera l'activité du commerce vendu par Foncia avenue Léon Gambetta (anciennement un ambulancier) ?

Réponse : Commerce pas encore déterminé.

- Suite à la promenade de Quartier il y a deux ans maintenant avec M. Le Maire et certains membres du Conseil Municipal, on ne constate aucune amélioration avenue Léon Gambetta, aménagement devant la crèche notamment et marquage de la zone de livraison devant Museo.

Réponse : Une crèche municipale va bientôt voir le jour à cet endroit et l'aménagement des alentours est bien prévu dans le futur projet.

#### **Questions posées et remarques formulées lors de cette réunion (réponses en bleu) :**

- Problèmes de nuisances avec l'éclairage du CAM qui est trop fort.
- Mme TOURNEFIER trouve dommage de retirer les bancs angle rues Fort/Carvès car les jeunes du lycée et certaines personnes qui travaillent dans le quartier les utilisent dans la journée pour manger, faire des devoirs ou autres...
- Que devient le commerce rue du Fort au niveau de la Résidence Buffalo qui devait être repris par un restaurateur ?

Réponse : Les habitants de la Résidence Buffalo ont refusé lors de leur dernière Assemblée Générale les diverses demandes du commerçant qui souhaitait s'installer.

#### **CONCLUSION**

Le Pôle Démocratie Participative informe le Comité de quartier que :

- La prochaine réunion sera une plénière réunissant les 6 comités de quartier pour clôturer ce mandat.
- Le renouvellement des Comités de quartier se déroulera en janvier 2024 avec candidature en octobre 2023.

Mme Elisabeth ROSSIGNOL remercie les participants et met fin à la réunion à 21h.

# L'ESPACE MICHEL COLUCCI



# L'ESPACE MICHEL COLUCCI



## PROPOSER DES ACTIVITÉS DE LOISIRS, ARTISTIQUES ET CULTURELLES

De 3 ans à 99 ans tout au long de l'année  
(hors période de vacances scolaires)

Bien-être et santé (yoga, gym douce, fitness, relaxation...),  
jeux de stratégie, danses, musiques, langues, ateliers  
d'arts, théâtre, street art, manga, stages de Tai chi chuan,  
cirque, couture, histoire de l'art, qi gong, codage web, 3D...  
Ateliers jeux pour séniors et ateliers ludiques en famille



# L'ESPACE MICHEL COLUCCI

## GARANTIR UN ACCUEIL ET UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DE QUALITÉ

Ateliers de français, alphabétisation,  
Accompagnement scolaire,  
Ateliers de la parentalité,  
Inclusion numérique,  
Prévention santé...



# L'ESPACE MICHEL COLUCCI



## OFFRIR L'ACCÈS À UN CYBERESPACE ET FORMER AU NUMÉRIQUE

Faire des démarches en ligne  
Cours d'initiation « Internet et informatique »  
pour les débutants et pour les enfants (codage,  
impression 3D, Musique Assistée par Ordinateur...)

# L'ESPACE MICHEL COLUCCI

## ACCUEILLIR LES PERMANENCES SOCIALES DES ASSOCIATIONS HÉBERGÉES

Permanences juridiques  
Médiations familiales  
Accompagnement vers l'emploi  
Permanences Bien Vieillir  
Mission locale



# L'ESPACE MICHEL COLUCCI



## ACCÈS AU CINÉ MONTROUGE : L'UNIQUE SALLE DE CINÉMA

Équipé en numérique – diffusion en 2D et 3D – version française et originale sous-titrée

Dispositif de l'Éducation Nationale « École et Cinéma », « Collège au Cinéma » et « Lycéens et Apprentis au cinéma »

Plateau scénique : une vingtaine de spectacles par saison (théâtre, concert, danse)



# L'ESPACE MICHEL COLUCCI

Ciné Montrouge

**23000 spectateurs par an**

- Films grand public et indépendants
- Films d'animation enfants

Ciné Montrouge

**155 places  
dont 5 pour PMR**

Ciné Montrouge

**14 séances hebdomadaires  
3 films différents chaque semaine**

Ciné Montrouge

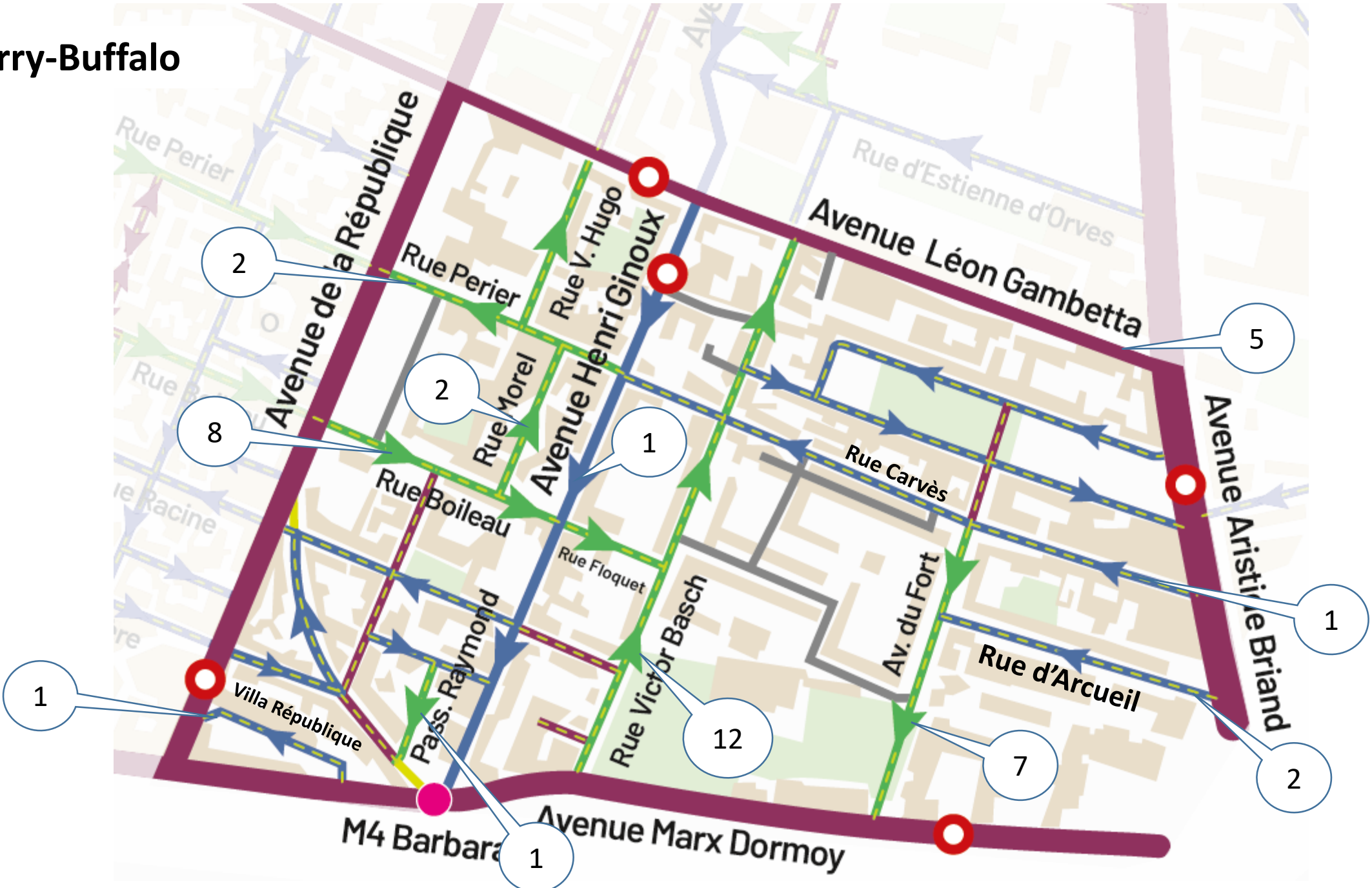
**Labellisé Art et essai  
(VO/VF) et jeune public**



# Remarques générales

Vélo	Rue avec contresens cyclable à droite	Je m'étonne de voir dans certaines rues le contre sens vélo du mauvais côté de la chaussée comme dans la Rue Périer. Ce choix me paraît contre-intuitif tant du point de vue cycliste (circuler à gauche en contre sens est très dangereux, que se passe t-il lorsqu'un autre cycliste arrive en face ?) que du point de vue automobiliste (voir arriver des vélos du côté droit est très surprenant). Pour plus de cohérence et sécurité, ne vaudrait-il mieux pas généraliser le même positionnement du contre-sens à droite de la chaussée dans toute la ville ?
	Rue avec contresens cyclable à droite	J'ai observé des contresens cyclables situés à gauche de la chaussée. Cela me semble extrêmement dangereux pour deux raisons : 1. Cela va à l'encontre de la convention intégrée par tous (automobilistes et cyclistes) qui consiste à rouler à droite. Ainsi les automobilistes distraits vont naturellement serrer à droite et seront surpris de se retrouver nez-à-nez avec un vélo qui suivra les indications. Pour apaiser les circulations il me semble nécessaires pour les règles de circulations soient homogènes. 2. Cela amènera les vélos à changer de côté de circulation en cours d'itinéraire.
	Rue avec contresens cyclable à droite	L'entreprise s'est trompée dans certaines rues : le logo vélo doit être de l'autre côté (et pas au ras des portières...), puisque les cyclistes croisent les voitures à gauche, comme dans une rue à double-sens pour tous.
	Risque d'emportière	Bonjour, les pictos vélo marquant le contresens cyclable sont trop près des portières. C'est extrêmement dangereux pour un cycliste de longer les portières. Une portière ouverte subitement au passage d'un cycliste peut le faire chuter, et ça peut entraîner sa mort s'il tombe mal ou se fait ensuite écraser par un automobiliste. <b>RESOLU</b>
	Risque d'emportière	Changements très positifs bravo ! Cependant il faudrait ajouter des marquages au sol de pictogrammes vélo pour légitimer leur présence à contre sens, ainsi que les écartés du stationnement pour ne pas inciter à rouler trop prêt et éviter l'emportière. <b>RESOLU</b>
	Contresens cyclable	L'autorisation à contresens est pour moi une aberration. Je suis cycliste moi-même et automobiliste. J'ai la notion du danger. La grande majorité des cyclistes aujourd'hui se croient les rois de la Route. C'est normal de griller les feux , de prendre les sens interdits.
Panneaux	Hauteur des panneaux	A l'angle de la rue Victor Hugo et de l'avenue Verdier, en venant du nord, j'ai vu un panneau STOP perché à au moins 3 mètres de haut. Nous ne sommes plus au temps des diligences avec leurs cochers assis très haut. Au contraire, dans les voitures modernes le conducteur est assis proche du sol de la chaussée. Donc les panneaux à 3 m de haut sont difficilement visibles.
	Absence de panneaux	Je suis étonné de ne pas voir des panneau sens interdits au début de chaque rue qui change de sens, par exemple au début de la rue Rabelais, rue Edgar Quinet côté bd Romain Rolland.... De plus les anciens panneau sont encore présent et ou ne sont pas <b>RESOLU</b>
Circulation	Trafic de transit	J'ose espérer qu'en limitant la circulation de transit, vous n'allez pas entraver celle des habitants de Montrouge qui mettent déjà un certain temps pour se rendre sur les grands axes et qui n'ont pas la chance de travailler à proximité d'une gare et d'un métro...
	Sens unique	Montrouge est truffée de petites rues trop étroites pour supporter à la fois le double sens et le stationnement, occasionnant des manœuvres acrobatiques, des rétros cassés et autres. Le plan que vous proposez ne mentionne rien quant au stationnement, il est donc difficile de se prononcer. Le meilleur exemple la rue du 11 Novembre: vous maintenez le double sens, mais si le stationnement y est également maintenu, la voie restera dangereuse.
	30km/h	J'ai remarqué que les voitures roulent plus vite les 30, de ce fait je trouve beaucoup plus dangereux pour les piétons. Il faut faire attention à ces véhicules rapides et les vélos silencieux en contre sens et sans respect de rien. Ils s'imaginent avoir tous les droits.

# Ferry-Buffalo





<b>Rue V. Basch</b>	<b>Sens de circulation</b>	Il faut profiter de l'occasion pour supprimer le trafic de transit dans ces rues résidentielles et le non-respect du 30km/h (rue Basch, la passer en nord → sud).
	<b>Sortie garage</b>	Je réside au 64 rue V. Basch. Avec la mise en place du sens unique et l'obligation de partir vers le nord, il est compliqué de sortir de mon garage.
	<b>Signalétique</b>	Au n°78 rue Victor Basch, la signalisation peut être améliorée. Le panneau <i>sens unique</i> est peu visible lorsque l'on sort de la Villa Logeais. Je suggèrerais aussi qu'un panneau directionnel (flèche bleue sur la gauche) soit implanté en face de la sortie de la Villa Logeais et que le panneau Stop soit supprimé.
	<b>Flux</b>	La rue Victor Basch est devenue la 1ère et rare rue qui permet de rentrer dans Montrouge en venant de la vache noire ce qui augmente très largement sa fréquentation et les nuisances associées.
	<b>Contrôle</b>	Il y a encore beaucoup trop de gens qui ne respectent pas le sens interdit.
	<b>Flux + vitesse</b>	Il y a beaucoup plus de trafic dans la rue depuis le nouveau plan de mobilité, ce qui engendre des nuisances sonores que nous n'avions pas auparavant. De plus, malgré la limitation de vitesse, le sens unique permet aux voitures de rouler plus vite donc sont dangereuses et cela fait plus de bruit encore.
	<b>Vitesse</b>	Les voitures roulent au moins à 50km/h voire plus
	<b>Flux</b>	La rue V. Basch est devenue la 1ère entrée dans Montrouge alors qu'il y a l'école! c'est de plus dangereux pour les enfants et totalement embouteillé le matin.
	<b>Nuisances sonores</b>	Bonjour, depuis je nouveau sens de circulation, les nuisances sonores sont quantifiables. Il serait apprécié de revenir au double sens de circulation comme auparavant, les voitures n'avaient pas à klaxonnées sans cesse.
	<b>Flux</b>	La mise en sens unique de la rue du fort a détourné toute la circulation des personnes rentrant dans Montrouge dans la rue Victor Basch alors qu'il y a une école dans cette rue qui est déjà souvent bloquée car les parents se mettent en double file pour déposer leurs enfants à l'école. Cela n'est ni sécuritaire pour les enfants, ni pratique pour les conducteurs.
	<b>Flux</b>	Densification de la circulation
	<b>Satisfaction</b>	Juste pour vous remercier sincèrement d'avoir mis la rue Victor Basch en sens unique !! C'est parfait enfin!





Av. du Fort	<b>Sens de circulation partiel</b>	Globalement ce plan de circulation est un excellente idée mais la mise en sens unique de l'avenue du fort entre la rue Carves et l'av. Marx Dormoy me semble à revoir partiellement. En effet, si elle se limitait à la portion allant de la rue du stade Buffalo à l'av. Marx Dormoy, elle permettrait aux habitants de la résidence Buffalo et à ceux de la rue d'Arcueil de rejoindre le centre de Montrouge et la place Jules Ferry sans grand détour
	<b>Contrôle</b>	Les gens ne respectent pas la nouvelle circulation et continuent à rouler en contresens.
	<b>Double sens</b>	Le fait de ne plus pouvoir emprunter la rue du fort dans les 2 sens oblige à passer par la rue de l'école Buffalo, rue ou il y a beaucoup de petits enfants
	<b>Commerces</b>	La rue du Fort dans ce sens prive les commerçants (épicerie) du passage des gens et diminue la clientèle.
	<b>Double sens</b>	Cette voie est parfaitement adaptée pour être en double sens et permettre l'entrée et la sortie de la ville sans encombrer l'av. Marx Dormoy. C'est totalement incompréhensible de la mettre en sens unique et de tout rapatrier sur la rue V. Basch qui devient un axe surchargé.
	<b>Satisfaction</b>	Le quartier est beaucoup plus calme et sécurisé pour les enfants qui se rendent à l'école, beaucoup moins de passage de gens qui veulent traverser Montrouge pour éviter la n20. L'avenue du fort était auparavant trop dangereuse. Elle est maintenant sécurisée. Bravo
	<b>Sens de circulation</b>	La rue a toujours été en double sens et il n'y a aucun intérêt à quelle ne le soit plus... On passe largement à 2 voitures.
Av L. Gambetta	<b>Sens unique</b>	Est-il possible de réfléchir à passer la rue en sens unique et ainsi faire un sens de circulation avec la rue d'Estienne d'Orves? Les habitants de cette avenue ne se sentent pas en sécurité.
	<b>Sens unique</b>	La circulation en double-sens sur l'avenue Léon Gambetta entre l'avenue Victor Basch et l'avenue Aristide Briand est dangereuse. Il y a régulièrement des accrochages entre véhicules, des incivilités liées aux livreurs en double-file... Il serait logique soit de la passer en sens unique, soit de supprimer un côté de stationnement afin de sécuriser tout cela.
	<b>Vitesse</b>	La vitesse de circulation n'est pas respectée 50 ou 30. Les gens roulent à une vitesse inconsidérée et extrêmement dangereuse malgré les limitations de vitesse. Serait-il envisageable de mettre des ralentisseurs dans cette rue : un voire deux afin de ralentir l'allure des automobilistes.
	<b>Sens unique</b>	Je ne comprends pas que cette "avenue" qui est bien plus étroite que l'avenue Verdier reste à double sens et à 50 km/h. C'est compliqué de s'y croiser. Il faudrait, a minima, mettre une limitation à 30 km/h, au mieux la mettre en sens unique.



<b>Rue Périer</b>	<b>Contresens cycle</b>	Dans les rues devenues sens unique, les voitures roulent beaucoup plus vite et ne sont pas averties que des vélos peuvent arriver en sens inverse. Et je n'ai pas compris où les vélos doivent rouler lorsqu'ils sont en sens inverse. Du coup, j'évite ces rues maintenant car elles me font peur.
	<b>Sens de circulation</b>	Ma remarque est de mettre toute la rue Périer en sens unique Est-Ouest jusqu'à la rue Guillot. Ainsi les pompiers et services de secours continueront à circuler facilement et d'une manière efficace, rapide et apaisée voire douce pour accéder à la partie ouest de la ville.
<b>Rue Boileau</b>	<b>Sens de circulation</b>	Sens de circulation peu pratique lorsqu'on arrive d'Arcueil via la rue Victor Basch.
	<b>Sortie garage</b>	Trop grand détour pour accéder à notre parking rue Boileau il faudrait une dérogation pour le parking de l'immeuble au 142 avenue Henri Ginoux
	<b>Détour</b>	Le passage à sens unique de cette rue rallonge le trajet quotidien des automobilistes qui vivent dans ce quartier
	<b>Sortie garage</b>	Il faut laisser le double sens pour les résidents ayant besoin d'accéder au parking souterrain (2 rue Boileau).
	<b>Sortie garage</b>	Demandons dérogation des résidents pour accéder au parking car la rue Morel est impraticable a double sens.
	<b>Sortie garage</b>	Le virage interdit à la sortie du parking du 2 rue Boileau pour rejoindre la rue Morel 10 mètres plus loin est très contraignant.
	<b>Encombrement</b>	Tous les changements faits cet été sont ineptes, ils créent des embouteillages plus conséquents ! Remettez les choses comme avant svp
	<b>Signalétique</b>	Au 16 rue Boileau impossible de tourner à droite sans signalisation
<b>Av. Henri Ginoux</b>	<b>Contresens cycle</b>	La circulation des vélos n'est pas possible à contre sens des voitures... ça manque ! De pouvoir remonter l'avenue dans le sens Sud > Nord en vélo.



Rue Arcueil	<b>Signalétique</b>	L'entreprise s'est trompée de côté pour le logo vélo. <b>Résolu</b>
	<b>Détour</b>	Les gens qui habitent rue d'Arcueil et rue Carvés passent leur temps à faire le tour de Montrouge donc augmentation du kilométrage, de consommation d'essence, de pollution....Gros embouteillages av. Dormoy avec les voitures qui viennent de la Vache Noire qui bloquent les montrougiens de ce quartier pour sortir de Montrouge.
	<b>Détour</b>	Arrivant par la vache noire, pour rentrer chez moi rue d'Arcueil je serai contraint de faire un grand détour, soit remonter la N20 (bouchée) et faire demi-tour (dangereux), soit faire tout le tour du quartier...
Villa de la République	<b>Contresens cycle</b>	Les pictos vélos sont du mauvais côté dans cette rue à sens unique. <b>Résolu</b>
Rue Morel	<b>Contresens cycle</b>	Le côté des vélos est dangereux car à gauche au lieu d'être à droite. <b>Résolu</b>
	<b>Contresens cycle</b>	La signalisation du contresens vélo est du mauvais côté. <b>Résolu</b>
Passage Raymond	<b>Signalétique</b>	Problèmes depuis la mise en sens unique du passage Raymond : 1: absence de panneau interdiction du tourner à droite dans la rue Descartes en amont du passage Raymond. 2 : panneau sens interdit au début du passage Raymond placé du mauvais côté de la rue et mal orienté donc pas visible pour ceux qui seraient tentés de tourner à droite. 3 : ce panneau est qu'aussi mal placé car il gêne les gros véhicules tels que camions de pompier qui devraient s'engager dans le passage Raymond